

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Guinée Equatoriale | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande)** : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa : Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 Copie d'un Justificatif de voyage Aller-Retour détaillé (ex : attestation d'agence, billets d'avion, confirmation de réservation des vols) : Ce Justificatif de voyage doit mentionner le nom du voyageur, n° de vol ou voyage, la compagnie de transport, les dates et les destinations. [Ou 1 Copie d'un justificatif aller et d'un justificatif de continuation, avec copie du visa du pays de continuation.]

1 Copie de la page d'identité du passeport : La page d'identité avec la photo et la signature.

1 Photocopie du carnet international de vaccination : Comportant un vaccin anti-amarile obligatoire (contre la fièvre jaune). Le carnet original vous sera demandé à votre arrivée dans le pays. Un traitement anti-paludisme est par ailleurs conseillé.

2 Photos d'identité récentes en original couleur : Au format 3,5 x 3,5 cm.

1 Extrait de casier judiciaire : De type Bulletin n°3 à obtenir ici : casier-judiciaire.justice.gouv.fr . La délivrance peut vous être refusée par l'ambassade si le casier judiciaire n'est pas vierge.

1 Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint : Dûment

remplis, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

1 Attestation de l'employeur : Certifiant que vous travaillez et que vous êtes en congé. (Document à fournir même pour un visa Tourisme).

1 Réservation de l'hôtel légalisée : Légalisée par le Département de la Sécurité Nationale DSB (bureau de police) des étrangers à Malabo. (Pour légaliser ces documents, il faudra présenter au bureau de police un extrait de casier judiciaire ainsi que le test HIV récent).

Suppléments pour les mineurs : Fournir les documents ci-dessus + 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné) + 1 Copie des pièces d'identités de chaque parent + 1 Lettre d'autorisation parentale de voyage pour mineur, datée et signée, de chaque parent (une lettre pour la mère et une pour le père).
